

Villefranche, fabuliste catholique (1829-1904)

par Louis Medler

Le purgatoire des écrivains : c'est par cette image d'inspiration religieuse que les critiques littéraires désignent couramment, à la suite de Pierre Gaxotte, la période de désaffection qui frappe parfois des écrivains ayant connu, auparavant, leur heure de gloire. Dans bien des cas, ce n'est que justice : l'œuvre médiocre, une fois passée de mode, tombe tout naturellement dans l'oubli. Mais de bons écrivains connaissent également ce purgatoire terrestre, surtout si leur œuvre dérange l'idéologie officielle. Nombre de talentueux auteurs catholiques ont été systématiquement oubliés par les éditeurs et restent confinés dans ce *purgatoire des écrivains* dont *Le Sel de la terre* veut contribuer à les faire sortir.

Le Sel de la terre.

*

LE PLUS FABULEUX des fabulistes français, Jean de La Fontaine, a éclipsé tous les autres. Le public cultivé connaît à la rigueur Florian (1755-1794), mais guère plus. On serait bien en peine si l'on devait non pas même réciter, mais seulement nommer une fable du père Philippe Barbe (père de la Doctrine chrétienne, 1723-1792), de l'abbé Reyre (ex-jésuite, 1735-1812) ou de Jacques Villefranche (1829-1904).

Ces trois auteurs méritent pourtant une place (avec d'autres) dans les fabliers des élèves de France. Point n'est besoin d'une longue démonstration pour le prouver : il suffit de les citer. Voici donc, pour cette fois-ci, quelques fables de Jacques Villefranche, précédées d'une brève présentation de leur sympathique auteur.

Jacques Villefranche, catholique militant

Né dans une belle famille de dix-sept enfants à Couzon (15 km au nord de Lyon), Jacques Villefranche aspire pendant toute son enfance à la vie religieuse. Petit séminariste à Argentières pendant sept ans, puis grand séminariste à Lyon pendant deux ans, il envisage d'entrer chez les jésuites, mais l'avis du maître des novices de la compagnie de Jésus, puis celui du curé d'Ars (qu'il va consulter en 1853) l'engagent à rester dans le monde.

Jacques Villefranche partage alors sa vie entre l'administration télégraphique, dans laquelle il effectue sa carrière, et les travaux littéraires, souvent au service de l'Église. Marié en 1858, il devient également père de famille nombreuse (treize enfants¹) et se dévoue activement au service des plus pauvres au sein de la Conférence de saint Vincent de Paul.

Villefranche touche un peu à tous les genres : la vulgarisation scientifique, l'histoire, le roman-feuilleton (*Les deux orphelines*, 1867), le roman historique (*Virginia ou Rome sous Néron*, 1869²), le

¹ — Un de ses fils, Gustave, deviendra jésuite, tandis que la petite dernière, Hélène (1879-1951), fondera les Auxiliaires du Cœur de Jésus.

² — Ouvrage réédité plus tard sous le titre *Cinés ou le monde sous Néron* (1895).

journalisme (il achète en 1876 *Le Journal de l'Ain*), la biographie (sa vie de Pie IX connaît un réel succès³), le poème épique (*Le Siège de Frigolet*, 1881), et bien sûr, c'est notre sujet, la fable.

C'est même par les fables que tout a commencé : dès 1853 – il a à peine 23 ans – Jacques Villefranche en publie un premier recueil qui attire l'attention des critiques. Le redouté Sainte-Beuve loue « les *Fables* de ce jeune écrivain » :

Elles ont de la grâce, de la verve, une remarquable variété de tons et de couleurs, une aimable philosophie⁴.

Mais le critique athée n'apprécie pas trop l'orientation catholique du jeune fabuliste : on aimerait, ajoute-t-il, « que le souffle moderne passât plus souvent au travers de son inspiration ». A quoi Jacques Villefranche répondra nettement, dans la préface d'un autre recueil :

Le « souffle moderne » comme l'entendait Sainte-Beuve n'est point du tout mon fait, et ne le sera jamais, s'il plaît à Dieu⁵.

Et pour mieux manifester son opposition à tout libéralisme, fût-ce sous sa forme atténuée dite « catholicisme libéral », il tient à faire figurer le texte intégral du *Syllabus* en appendice de sa vie du pape Pie IX.

Les sectaires ne lui pardonneront jamais cet engagement contre-révolutionnaire. Ses fables seront parfois citées dans les manuels scolaires catholiques, au moins jusque dans les années 1930, mais jamais au grand jamais – même les plus « neutres » d'entre elles – dans les manuels de l'« Éducation nationale ». On ne saurait s'en étonner lorsque l'on sait la féroce vigilance avec laquelle les sectaires pourchassaient à la fois le nom de Dieu⁶ et les ouvrages des professeurs catholiques⁷, frémissant d'horreur à la seule pensée qu'ils puissent « profaner » une enceinte laïque.

Les écoles catholiques ayant depuis longtemps la mauvaise habitude de copier les méthodes, les programmes et les manuels de l'enseignement officiel, le nom de Villefranche finit par disparaître aussi des manuels catholiques. Qui le connaît aujourd'hui ?

Voici donc, pour faire connaissance, quelques fables.

Elles sont réparties en trois groupes :

- Des continuations ou imitations des fables de La Fontaine.
- Des fables plus originales, encourageant à l'une ou l'autre vertu.
- Enfin, des fables proprement chrétiennes : quatre attaques contre les impies, et une invitation à la prière.

Nous nous contenterons de les faire suivre d'un bref commentaire.

³ – Cette biographie connaît seize éditions en treize ans. Elle a été traduite en polonais.

⁴ – SAINTE-BEUVE, lettre à A. Petetin, directeur de l'imprimerie impériale, avril 1861.

⁵ – Jacques VILLEFRANCHE, *Le Fabuliste chrétien*, Lyon, Briday, 1880 [5^e éd.], p. 9. (Cet ouvrage, qui reprend et complète le recueil de 1853, connut sept éditions entre 1875 et 1883.)

⁶ – La Fontaine lui-même était censuré par les maîtres de l'école athée, qui ne supportaient pas qu'on fasse réciter à un enfant : *Petit poisson deviendra grand / Pourvu que Dieu lui prête vie*. Certains n'hésitèrent pas à saboter le rythme du vers, exigeant que les enfants apprennent : *Petit poisson deviendra grand / Si la nature lui prête vie*.

⁷ – La grammaire latine Petitmangin (qui n'avait pourtant rien d'explicitement catholique, ni de réactionnaire) était ainsi bannie des salles de classe de l'enseignement public. Ladite grammaire était signée avec la plus grande discrétion « H. Petitmangin », et rien n'indiquait que son auteur était en réalité l'abbé Henri Petitmangin. Mais les sectaires le savaient et ne pouvaient supporter qu'un prêtre pénétrât ainsi dans leurs classes...